



Voisenon, le 4 décembre 2020

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-18 du Code général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le :

Judi 10 décembre 2020
A 19 h 30
En Mairie

Ordre du jour :

1. Information au Conseil municipal : décisions du Maire et dépenses engagées entre le conseil municipal du 17 octobre et le 10 décembre 2020
 2. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2020
 3. Approbation du rapport d'activités du SDESM pour l'exercice 2019
 4. Approbation du rapport d'activités de la Société Publique Locale « Melun Val de Seine Aménagement » (SPL) pour l'exercice 2019
 5. Approbation du procès-verbal de mise à disposition du budget Eau à la CAMVS
 6. Approbation des statuts du syndicat intercommunal scolaire de Voisenon / Montereau-sur-le-jard
 7. Rétrocession d'une concession à la commune à titre gratuit
 8. Travaux concernant le réseau éclairage public – programme 2021- Chemin des Cornes
 9. Demande de subvention auprès du SDESM pour le remplacement et le déplacement de l'armoire électrique sise rue des Longs réages
 10. Annulation des délibérations n° 21-2016 et n° 60-2017 concernant la vente de la maison 14 rue des Ecoles
 11. Vente d'une maison sise 14 rue des Ecoles
 12. Bilan de la concertation et arrêt du projet relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
 13. Désignation des représentants de la commune au sein de l'Association de gestion de la bibliothèque municipale de Voisenon
 14. Approbation d'une motion de l'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne concernant l'eau et l'assainissement
- Vous trouverez ci-joint les projets de délibérations et les notes de synthèse.

Le port du masque sera obligatoire et chaque élu devra apporter son propre stylo.
En raison des conditions sanitaires actuelles et conformément à la loi n 2020-6 1379 du 14 novembre 2020, la séance ne sera pas accessible au public. Néanmoins pour assurer la publicité des débats, la séance sera filmée et retransmise en direct.

Le Maire,
Julien AGUIN

